



LABEL RELANCE

Comment s'en emparer ?

Présentation aux CGP



10 mars 2021

Introduction par les présidents des 5 associations en présence



le Label Relance

- **Eric Pinon (AFG)**
- **David Charlet (ANACOFI)**
- **Stéphane Fantuz (CNCEF Patrimoine)**
- **Julien Séraqui (CNCGP)**
- **Philippe Feuille (La Compagnie des CGP)**

**le Label
Relance**

Présentation des pouvoirs publics

**Pierre Chabrol, Chef du Bureau de
l'épargne et du marché financier à
la Direction Générale du Trésor**



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE LABEL « RELANCE »

***MOBILISER L'ÉPARGNE POUR SOUTENIR LES FONDS
PROPRES DES ENTREPRISES FRANÇAISES***

Le label « Relance » : valoriser les placements collectifs à même de mobiliser rapidement des ressources nouvelles pour les entreprises

Une mesure du plan France Relance

- La nécessité de **rééquilibrer le rapport entre dette et fonds propres**
- Une épargne abondante, qui s'est encore accumulée pendant le confinement
- **Apparier épargne et besoins de financement des entreprises**, en valorisant des fonds d'investissement
- **Objectifs** : mobiliser les épargnants qui veulent donner du sens à leur épargne, participer à l'effort de relance et valoriser la contribution économique des placements en fonds propres dans le dynamisme de l'économie

Pourquoi obtenir le label « Relance » ?

- **Aspects commerciaux** : communication ministérielle régulière ; Accord de Place du 19 octobre et engagements des distributeurs ; forte couverture médiatique ; première réunion du comité de suivi le 2 mars 2021
- **Un processus de labellisation rapide** : des obligations et des modalités d'instruction définies pour assurer un déploiement rapide ; brefs délais d'instruction (environ 10 jours / dossier)
- **Pas d'avantage fiscal, mais un accès prioritaire (bien que non automatique) à Bpifrance « garantie fonds propres Relance »** (à compter de juillet 2021), réservée aux fonds de capital-investissement, selon des paramètres proches du dispositif en cours d'extinction « France Investissement Garantie » (Cf. site de Bpifrance : <https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Garanties-et-assurances/Garanties-aux-fonds-d-investissement/France-Investissement-Garantie>)

Le contenu de la Charte du label « Relance » : critères d'éligibilité et reporting semestriel

Véhicules éligibles

- **Véhicules** : OPCVM, FIA listés dans le Code monétaire et financier (hors fonds immobiliers), professionnels ou non-professionnels, SCR, autres FIA
- **Collecte de capitaux** en 2020, 2021 et/ou 2022 (fonds ouverts ou en cours de commercialisation)

Règles d'investissement

- **Investissement en fonds propres** (30 % de l'actif) ou quasi-fonds propres (60 % de l'actif) d'entreprises françaises
- **Investissement dans des PME/ETI françaises**, dans les mêmes conditions (10 % de l'actif)
- **New money** : opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse

Obligations ESG

- **Transversales**: doctrine de l'AMF (catégorie intermédiaire) ou, a minima, due diligences ESG et suivi d'une note/indicateur(s) ESG sur l'ensemble du portefeuille ; objectif d'amélioration
- **Exclusion du charbon**
- **Engagement actionnarial**
- **Cas particulier** des fonds disposant d'un autre label

Quelques chiffres sur le label Relance au 1^{er} mars 2021

Catégorie	Nombre	%	Encours (md€)	%	Encours cible (md€)*	% entreprises françaises (fonds propres / quasi fonds propres)	% PME-ETI françaises (FP / QFP)	Fonds disposant d'autres labels
Fonds « grand public » (OPCVM, FIVG, FCPE)	55	37	8,3	64	10,5	65	44	2 ISR 4 ISR+ Finansol 1 Solidaire
Fonds de capital-investissement ouverts aux investisseurs non professionnels (FCPR, FCPI, FIP, SCR)	27	18	1,4	11	2,3	66	48	1 Finansol
Fonds professionnels (FPCI, SLP, FPS, OFS)	147	45	3,3	25	11,7	76	67	1 Finansol + ESUS
TOTAL			13		24,5	70	55	9

* Encours cible : somme des encours actuels et des cibles de collecte des fonds en cours de lancement

**le Label
Relance**

Témoignages de gérants

**Frédéric Surry, Président
du GT «Label Relance» de l'AFG
Head of Equities, BNPP AM**

labelRelance 



r Mars 2021

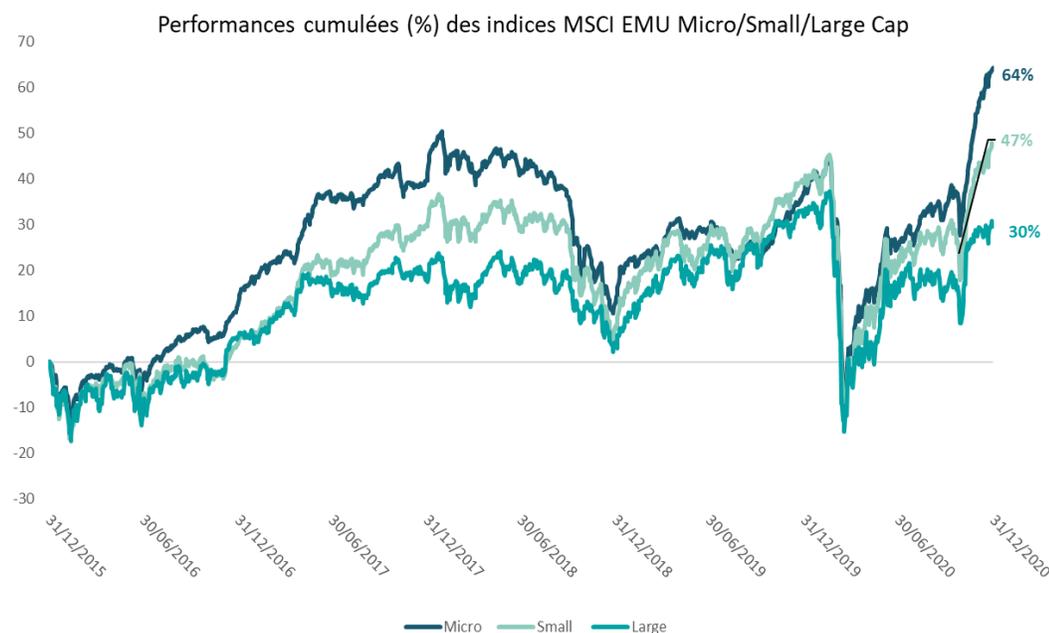


BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The asset manager for a changing world

Les petites capitalisations ont surperformé les grandes capitalisations sur 10 ans

Performance 5 ans



Performances cumulées Indice MSCI zone euro

Période	MICRO	SMALL	LARGE
10 ANS	173%	150%	94%
5 ANS	64%	47%	30%
3 ANS	18%	14%	10%
1 AN	20%	6%	-2%

Performances annualisées Indice MSCI zone euro

Période	MICRO	SMALL	LARGE
10 ANS	16%	14%	9%
5 ANS	12%	9%	5%
3 ANS	5%	4%	3%
1 AN	20%	6%	-2%

MSCI définit les grandes capitalisations (MSCI EMU large Cap) comme les titres avec les capitalisations boursières, valeurs des titres circulant sur le marché et liquidités les plus élevés. Suivent les moyennes capitalisations (MSCI EMU Mid Cap) avec des valeurs moins importantes sur ces critères. Puis ce sont les petites capitalisations (MSCI EMU Small Cap) avec des valeurs encore réduites. Et enfin les très petites capitalisations (MSCI EMU Micro Cap) qui sont les titres avec les valeurs les plus faibles sur ces critères de capitalisations boursières, valeurs des titres circulant sur le marché et liquidités.

Source : BNP PARIBAS AM, données au 31/12/2020. Mise à jour trimestrielle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Pourquoi les petites capitalisations?



Des perspectives de croissance supérieures souvent justifiées par une plus grande part de leur profitabilité réinvestie et/ou par des positions de marché loin d'être saturées



Des dirigeants très impliqués dont l'essentiel de la richesse se limite souvent à leurs seules participations dans leur société



Une plus grande capacité à **innover** et à s'adapter à des changements d'environnement brutaux.



Des revenus souvent moins internationaux et donc des revenus moins exposés au risque de protectionnisme



Pour capturer la reprise économique de la France et de la zone Euro, mais également l'appétit des grands groupes pour des OPA sur ce segment qui leur donnent accès à des relais de croissance

**le Label
Relance**

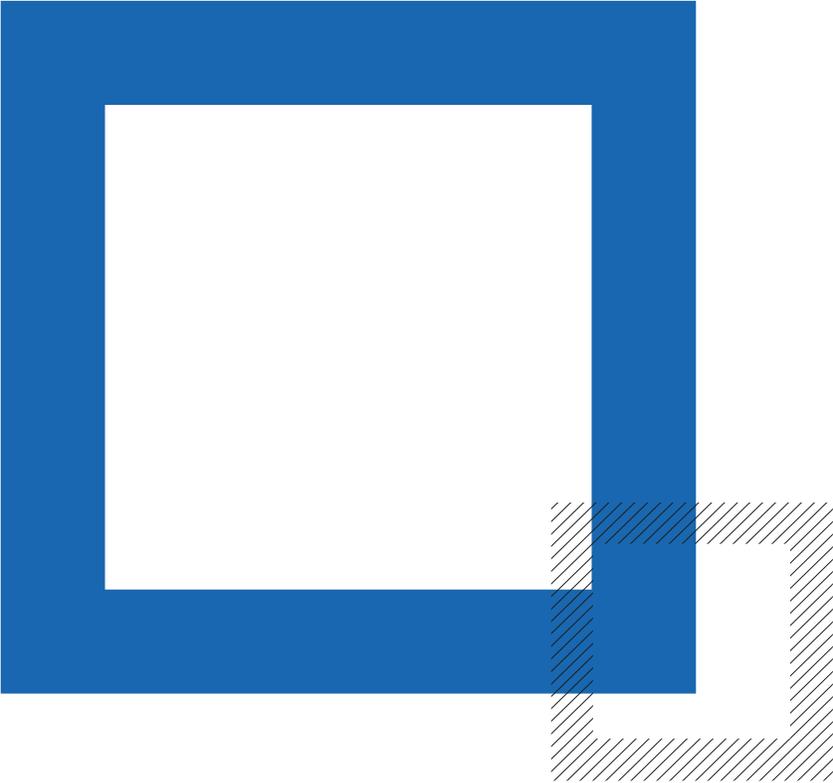
Témoignages de gérants

**Isabelle de Crémoux, Présidente
de la Commission « Capital
Investissement » de l'AFG
CEO, Seventure Partners**

**le Label
Relance**

**Le label Relance à l'épreuve des
habitudes d'épargne des français**

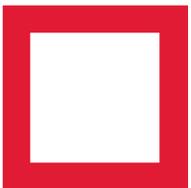
**Claire Castanet, coordonnatrice
du Pôle commun à l'ACPR et à
l'AMF**

A large blue square frame is positioned on the left side of the slide. A smaller, hatched square is partially overlapping the bottom-right corner of the blue frame.

INVESTISSEURS PARTICULIERS MOTIVATIONS ET PRATIQUES D'INVESTISSEMENT

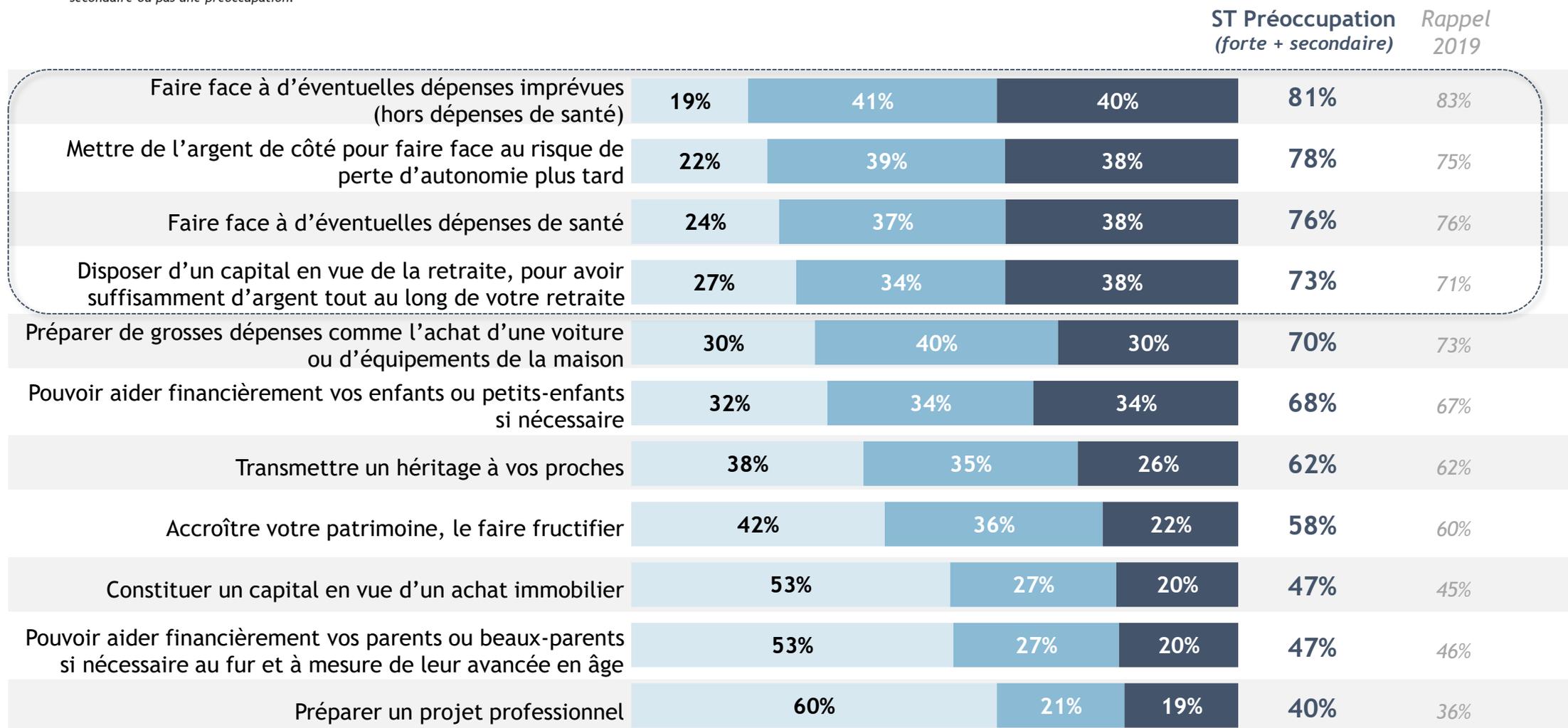
Conférence du 10 mars 2021
« Label Relance comment s'en emparer »
Présentation aux distributeurs/CGP

Baromètre de l'épargne AMF Sept 2020



LES OBJECTIFS D'ÉPARGNE : ÉPARGNE DE PRÉCAUTION ET DÉPENSES LIÉES À LA RETRAITE (PERTE D'AUTONOMIE, ETC.).

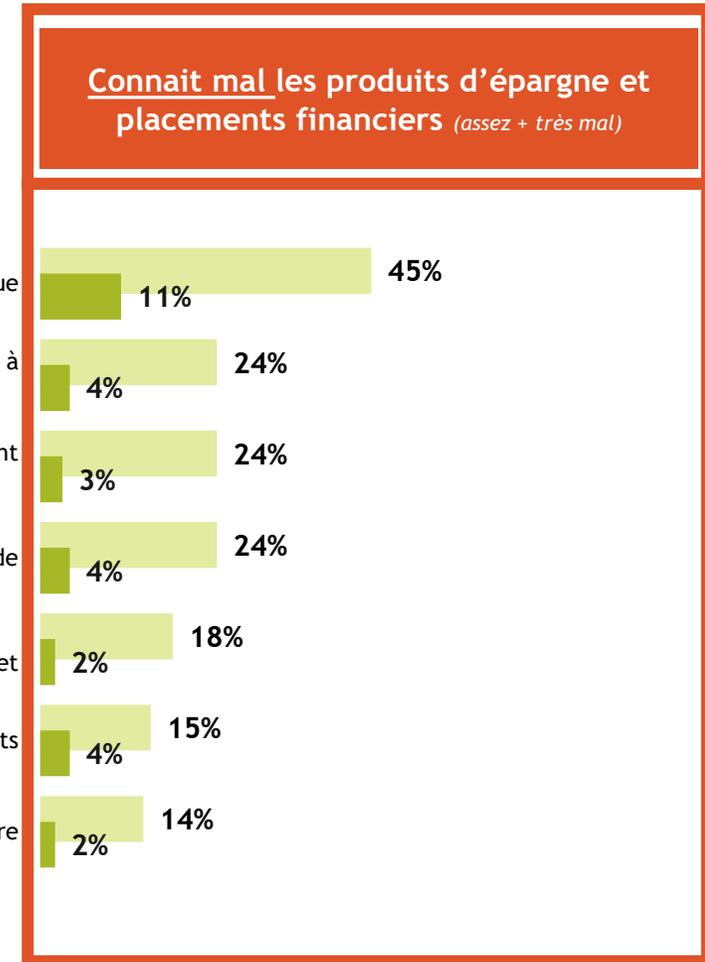
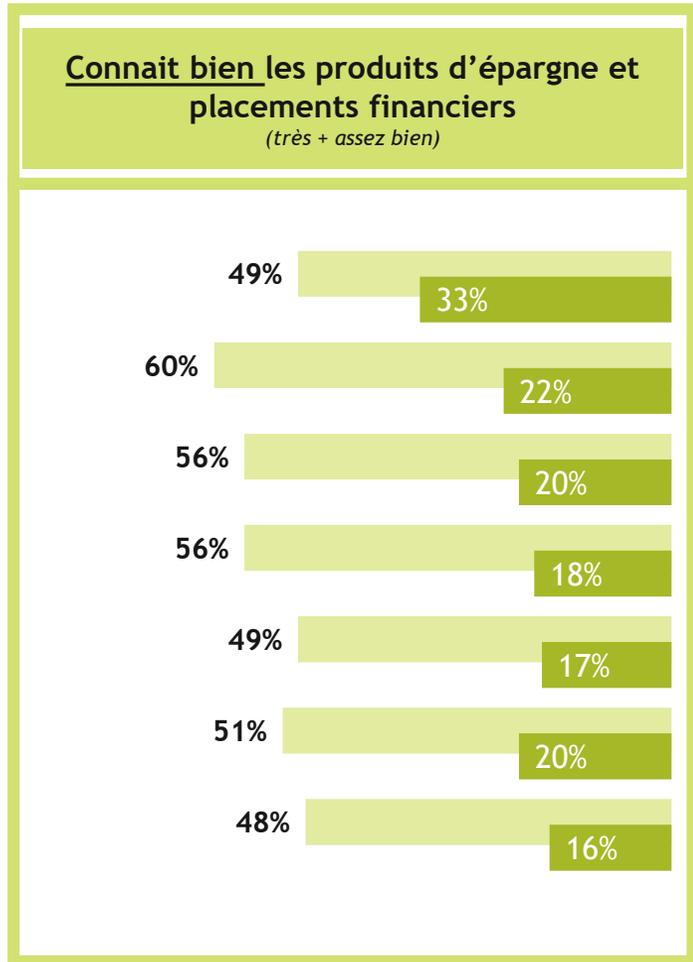
Base ensemble (n=1206) - A2 - Vous voyez dans la liste ci-dessous différents objectifs que l'on peut avoir quand on met de l'argent de côté. Pour chacun d'entre eux, indiquez si c'est pour vous actuellement personnellement une préoccupation forte, secondaire ou pas une préoccupation.



■ Pas une préoccupation ■ Préoccupation secondaire ■ Préoccupation forte

IMPACT DE LA CONNAISSANCE DES PRODUITS D'ÉPARGNE ET DE PLACEMENTS SUR LE DEGRÉ DE FAMILIARITÉ AVEC CES DERNIERS

Base ensemble (n=1206) - A12 - Avez-vous le sentiment de vous y connaître très bien, assez bien, assez mal ou très mal dans le domaine des produits d'épargne et des placements financiers ? / A13 - Plus précisément, vous sentez-vous à l'aise pour ... ?



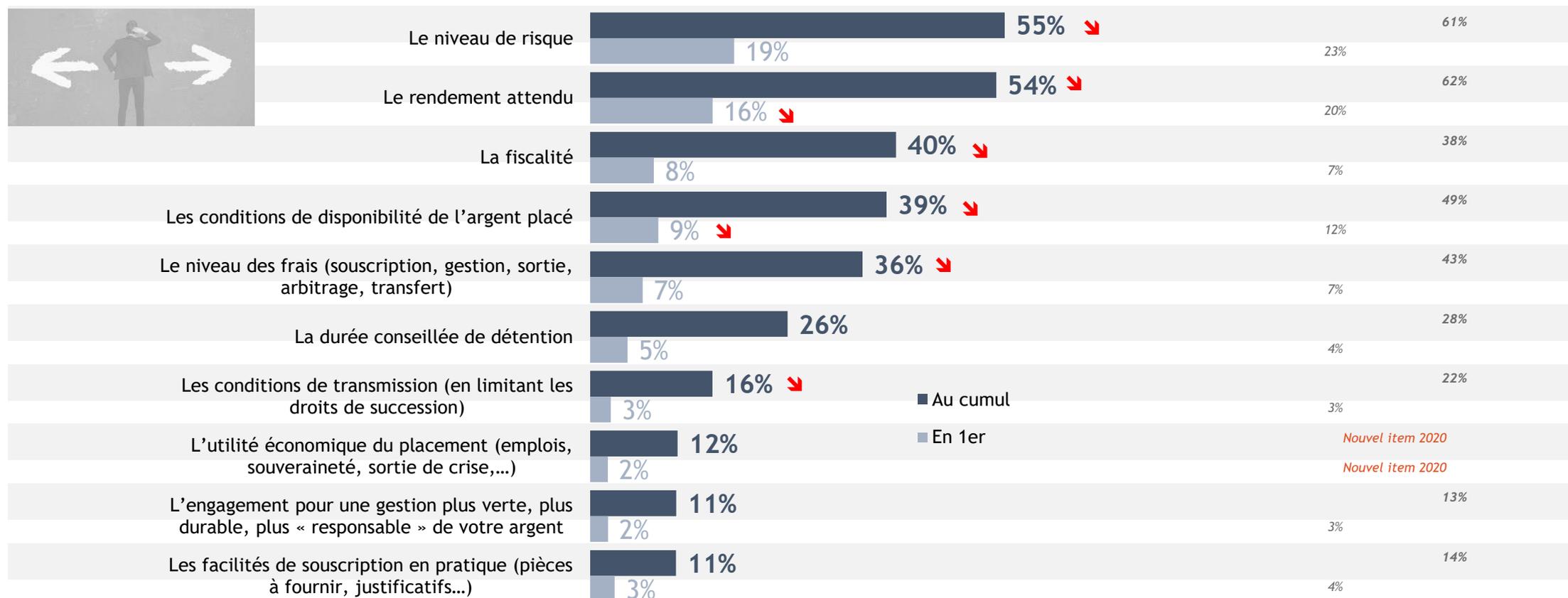
■ ST Se sent plutôt à l'aise
■ Se sent tout à fait à l'aise

LE NIVEAU DE RISQUE ET LE RENDEMENT ATTENDU RESTENT LES PREMIERS CRITÈRES, UNE SENSIBILITÉ POUR L'UTILITÉ ÉCONOMIQUE ET UNE ÉPARGNE RESPONSABLE

Base ensemble (n=1206) - B11bis - Quels sont pour vous les principaux critères de choix à prendre en compte quand on souscrit un produit d'épargne ou un placement ? En assisté - choix obligatoire de 4 critères.

Hiérarchisation des critères de choix d'un produit d'épargne ou de placement

En 1^{er} Au cumul
Rappel 2019

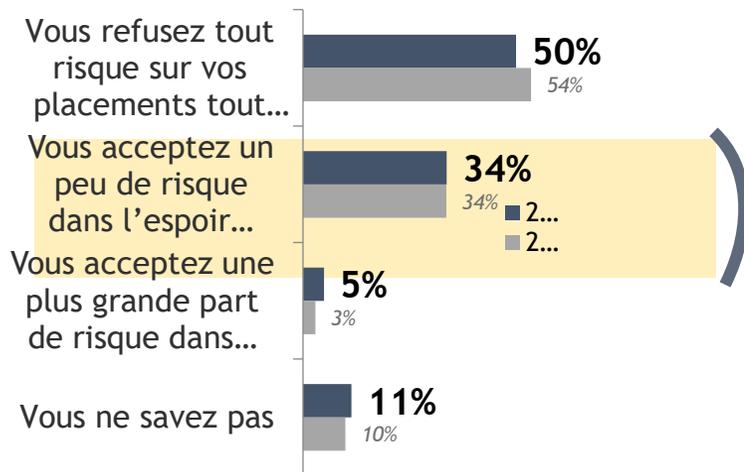


Aucun critère (en 1^{er}) : 25%
(vs 11% en 2019)

UNE OUVERTURE AU RISQUE LIMITÉE, 50% DES FRANÇAIS SERAIENT PRÊTS À BLOQUER LEUR ARGENT SUR AU MOINS 3 ANS DANS LE CADRE D'UN PLACEMENT « À RISQUE »

Base ensemble (n=1206) - A15 - Au sujet de la gestion de votre épargne et de vos placements, quel profil, dans la liste ci-dessous, vous correspond le mieux ?

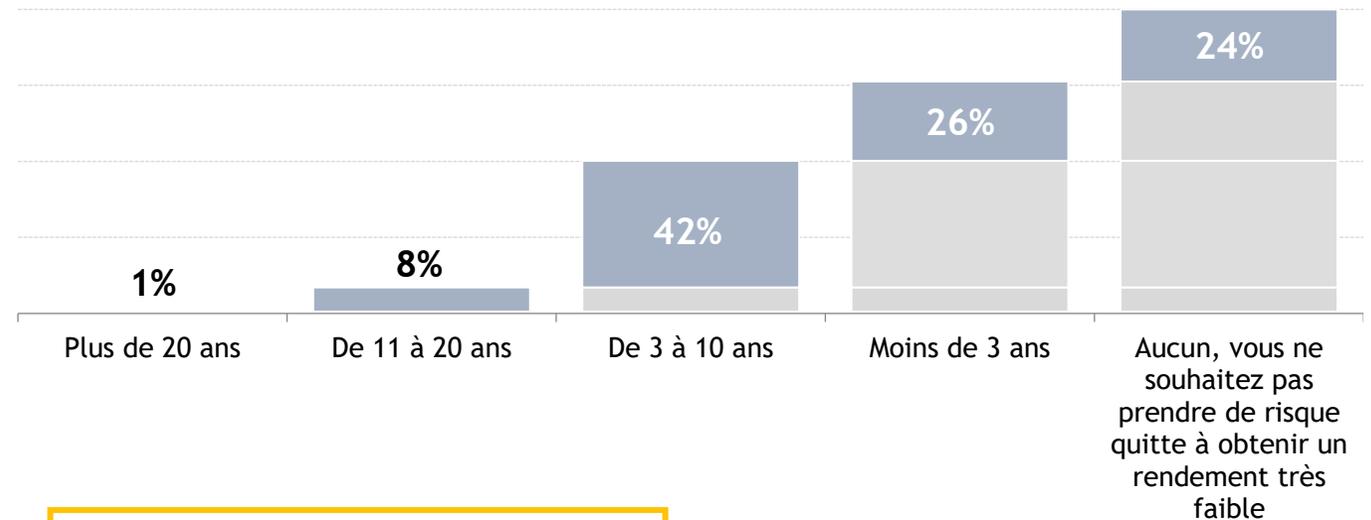
Degré d'ouverture au risque



Qui sont-ils ? (profils sur représentés en 2020 avec comparatifs vs 2019)

Femmes : 55% vs 58%
 55-64 ans : 58%, 65-74 ans : 58% vs 62%, 75 ans et + : 63% vs 62%
 PF 10-30K€ : 55% vs 56%
 Epargne occasionnellement : 53% vs 56%
 possède 1 seul produit d'épargne : 63% vs 58%,
 livret d'épargne : 54% vs 58%

Durée acceptée pour un blocage des sommes placées



Qui sont les réfractaires au risque ? (profils sur représentés en 2020 avec comparatifs vs 2019)

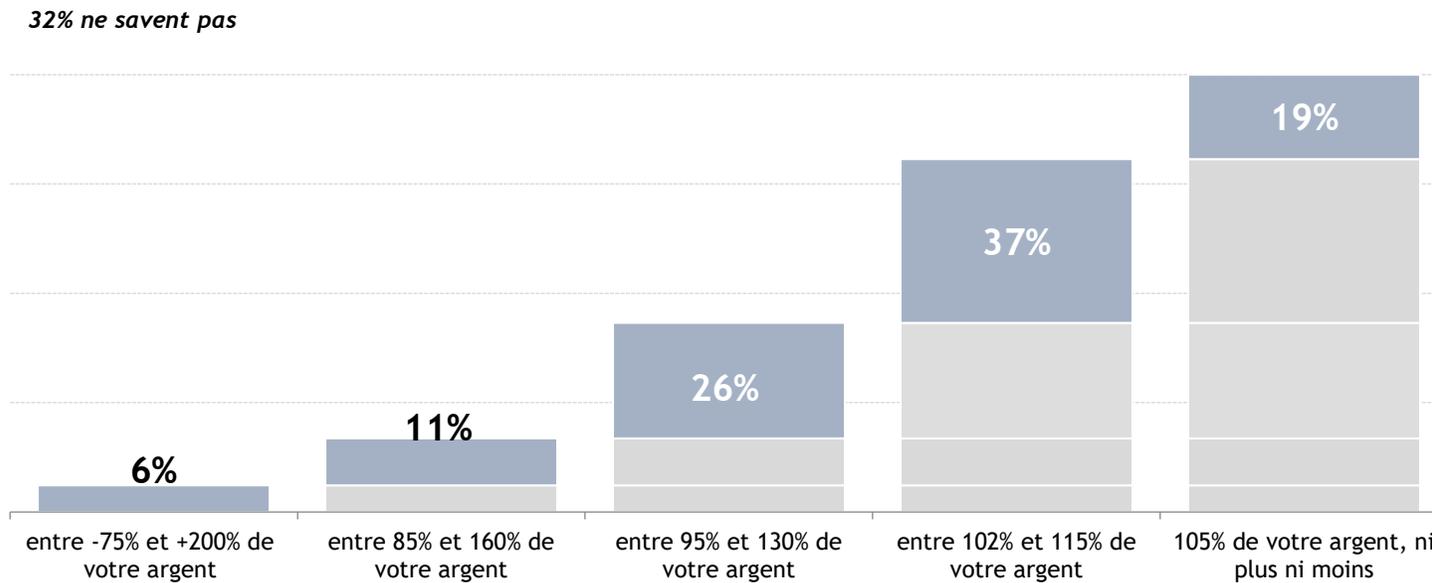
75 ans et + : 39% vs 30%
 retraités et inactifs : 30% vs 27%
 PF moins de 10K€ : 31% vs 32%
 n'épargne jamais : 47% vs 35%
 possède 1 seul produit d'épargne : 32% vs 27%
 n'ont pas mis d'argent sur l'épargne pendant le confinement : 35%

En moyenne (en années) : **4,5** (4,5 en 2019)

UNE PRÉFÉRENCE POUR DES PERSPECTIVES DE GAINS RÉDUITS POUR ÉVITER LE RISQUE DE PERTE

Base ensemble hors NSP (n=855) - B4ter - Plaçons-nous toujours dans l'hypothèse d'un placement sur 10 ans. Sur l'échelle ci-dessous, quelle proposition choisiriez-vous de préférence ? *nouvelle question 2020*

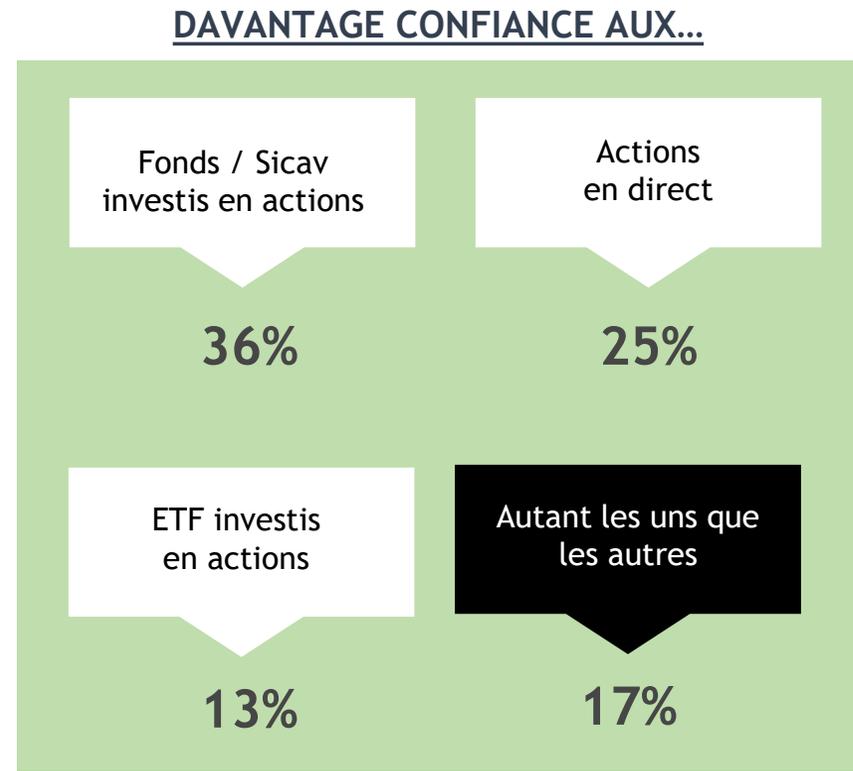
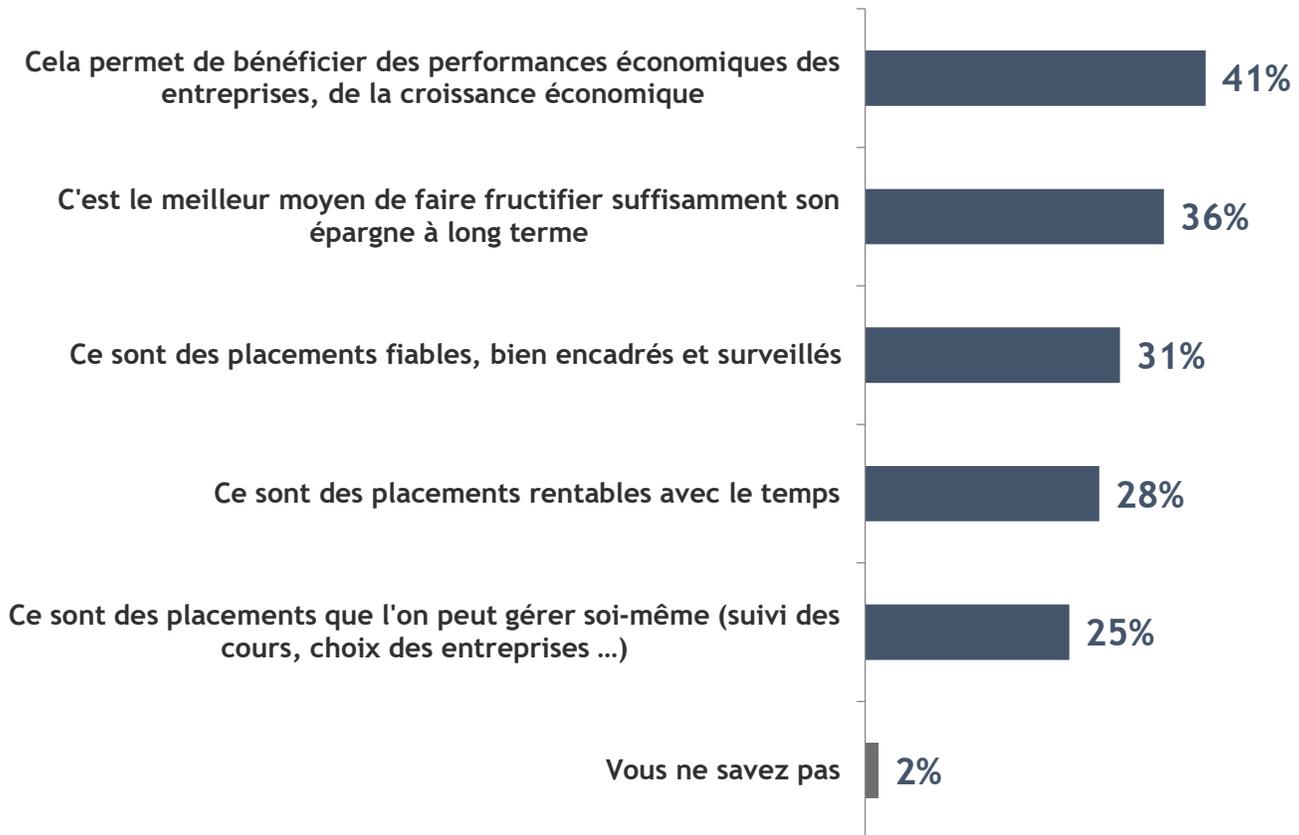
Part d'investissement accepté avec risque de perte sur 10 ans



LES EPARGNANTS : INVESTIR EN ACTIONS POUR BÉNÉFICIER DES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES, DE PRÉFÉRENCE VIA DES FONDS EN ACTIONS

Base ensemble (n=1206) - D5 - D'une manière générale, diriez-vous que vous faites confiance aux placements en actions (en direct ou à travers des fonds) ? / Base a confiance aux placements en actions (n=344) D5C - Pour quelles raisons faites-vous confiance aux placements en actions ? / D5bis - Faites-vous ... ? *nouvelles questions 2020*

 **26% des répondants font confiance aux placements en actions**

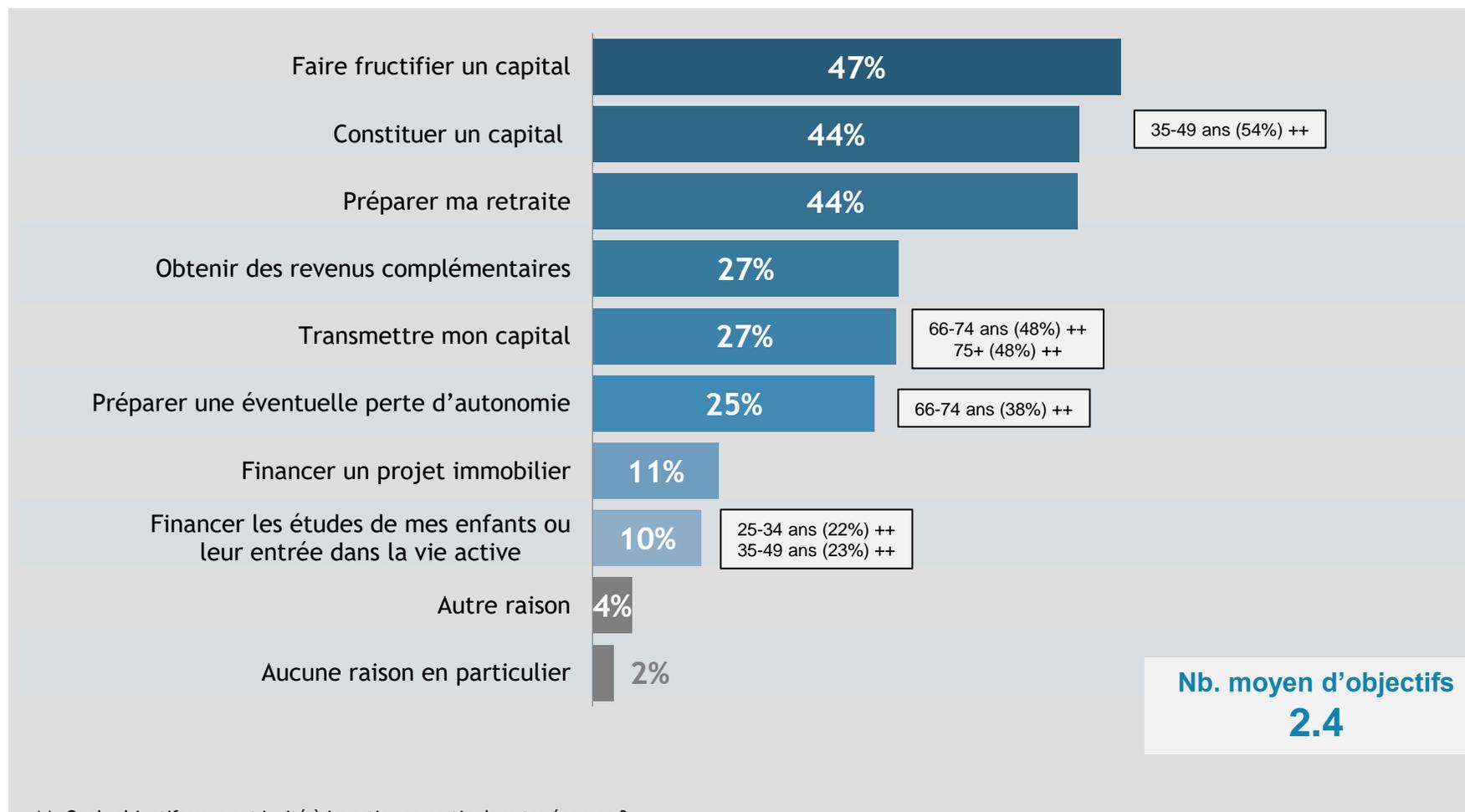


Vous ne savez pas : 8%

 39% citent plusieurs raisons.
Nombre moyen de raisons citées : 1,6

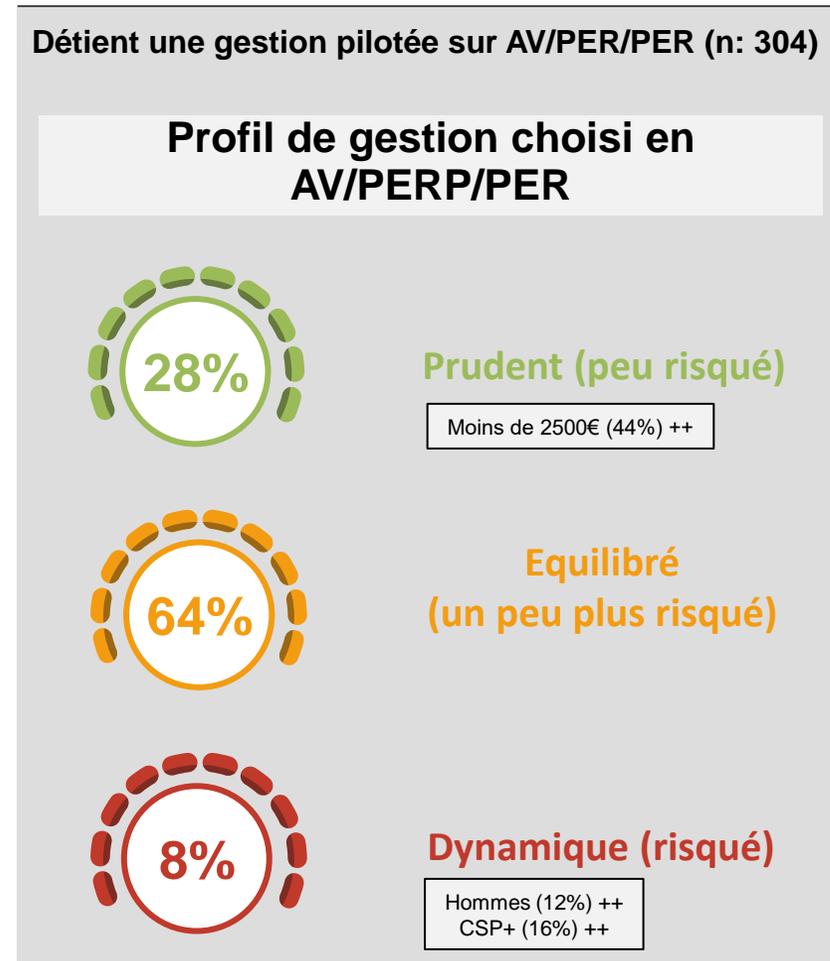
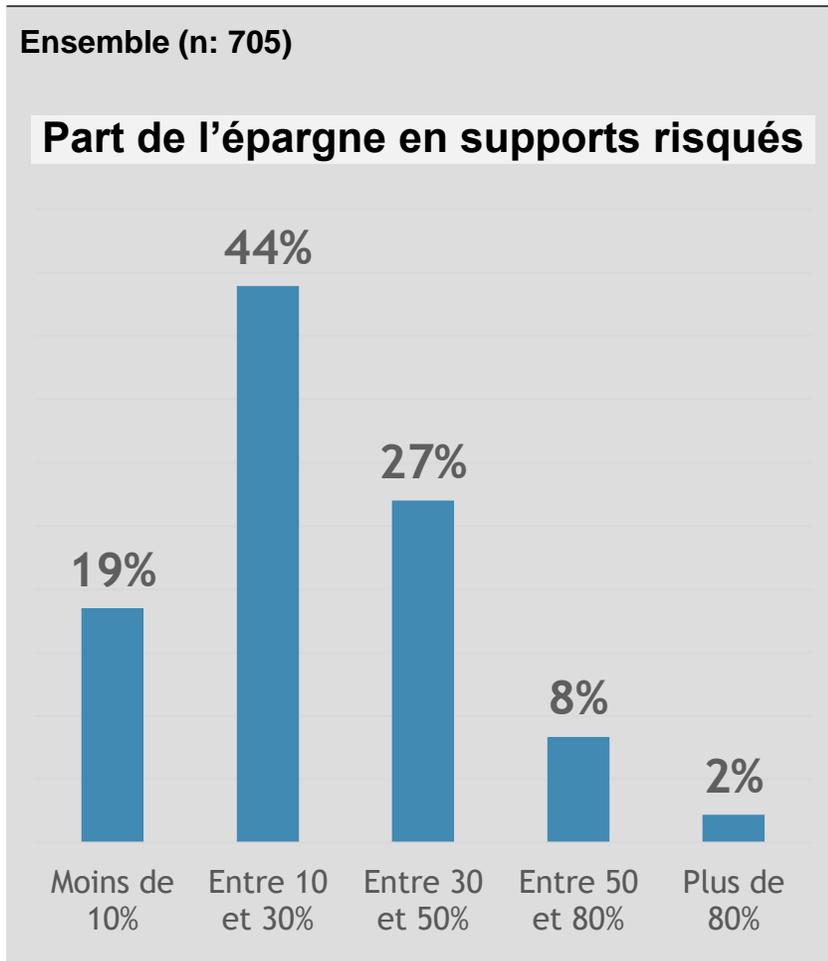
ET LES INVESTISSEURS CONFIRMES ? UN OBJECTIF DE CONSTITUTION OU DE CONSOLIDATION DE PATRIMOINE.

Ensemble (n: 705)



A1. Quels objectifs vous ont incité à investir une partie de votre épargne ?

LES INVESTISSEURS CONFIRMES , ... UNE APPÉTENCE AU RISQUE AVANT TOUT EQUILIBREE



C1. Approximativement, dans l'ensemble de votre épargne, quelle part est investie sur des supports risqués, que ce soit sous forme de fonds et de sicav, d'ETF, d'actions, d'obligations, de SCPI/OPCI ou d'unités de compte dans l'assurance vie ou l'épargne retraite ?

C5 ter Quel niveau de risque avez-vous choisi ?

CONNAÎTRE ET SERVIR LES INTÉRÊTS DES CLIENTS

Connaître son client

Une partie des épargnants plus ouverts aux marchés actions, avec une surreprésentation chez les jeunes, moins expérimentés

Des investisseurs confirmés, soucieux d'équilibre et de diversification

Expliciter ses objectifs

Expliciter les besoins de long terme

Allonger les horizons de placement

Expliquer le risque –aléa économique

Elargir la vision à l'ensemble de l'épargne

Permettre une vision complète des actifs détenus

Développer la diversification sur différentes classes d'actifs

Ne pas céder aux produits miracle avec rendements alléchants et fortes commissions

Construire la relation sur une confiance de long terme.

**le Label
Relance**

Le rôle-clé des CGP-CIF dans le Label Relance

- Laure Delahousse, Directrice
Générale Adjointe de l'AFG**
- Eric Pinon, Président de l'AFG**

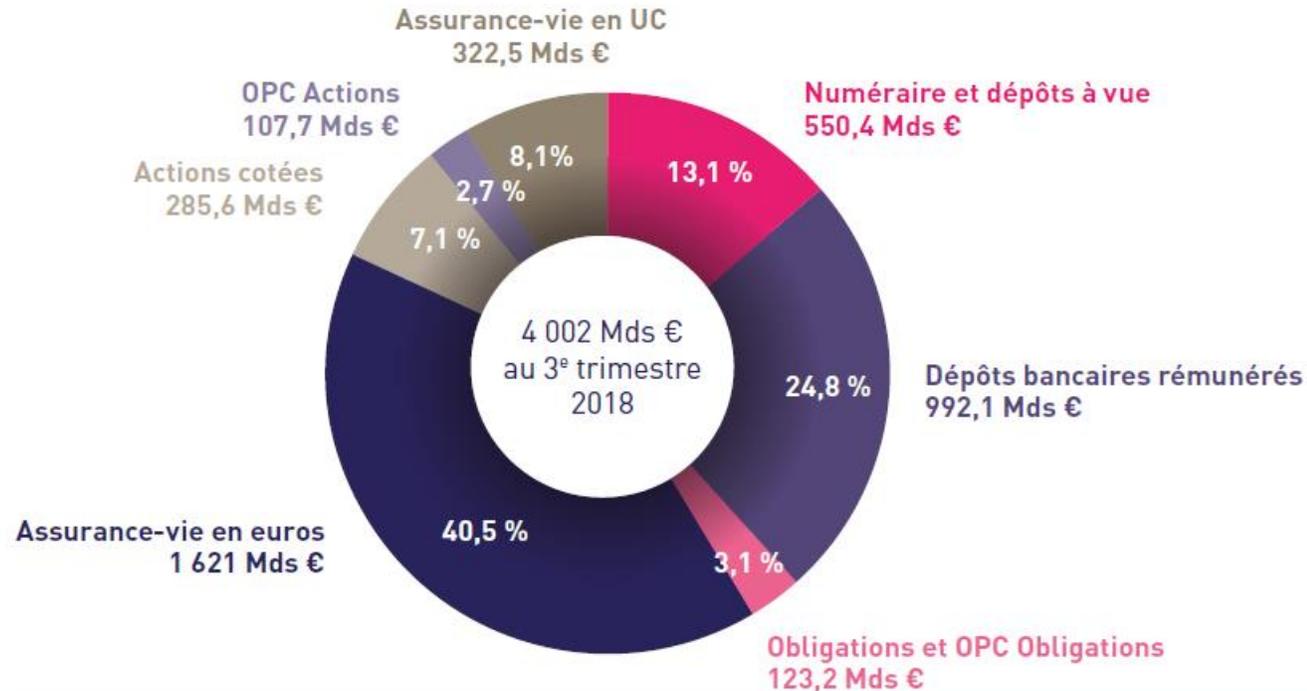
le Label Relance

- Le Label Relance, un outil pour mettre en oeuvre une nécessaire réallocation de l'épargne.

Structure du patrimoine financier des ménages en France au troisième trimestre 2018

En milliards d'euros et répartition en %

Source : Banque de France - Hors actions non cotées et autres participations.



le Label Relance

Premier comité de suivi du Label Relance le 2 mars : des débuts prometteurs pour les fonds qui soutiennent l'économie française et les PME-ETI

- Le comité a labellisé 147 fonds
- pour 13 milliards d'euros d'encours
- et 24,5 milliards d'euros en incluant les cibles de collecte des fonds en cours de lancement.
- Dont : 55 fonds accessibles au grand public dans des assurance-vie, et 7 fonds de capital investissement ouverts à des investisseurs non-professionnels.



le Label Relance



Exemples de fonds labellisés Relance référencés en assurance vie / épargne retraite

VIE PLUS 

Patrimoine Vie Plus

Axa France Small Cap
Axa IM

La Française Profil Perf.
La Française AM

Covéa Perspectives Entreprises
Covéa Finance

Portzamparc Entrepreneurs
Portzamparc

Pluvalca Initiatives PME
Financière Arbevel

 **PRIMONIAL**

Primonial Sérénipierre

Portzamparc Entrepreneurs
Portzamparc



SwissLife

*Produits d'épargne et de retraite -
Liste des UC éligibles au contrat*

Mandarine Entrepreneurs
Mandarine Gestion

Pluvalca Initiatives PME
Financière Arbevel

MAM Entreprises Familiales
Meeschaert AM

Portzamparc Entrepreneurs
Portzamparc

Portzamparc PME
Portzamparc



SURAVENIR

Puissance Avenir

Moneta Multi Caps
Moneta Asset Management

le Label
Relance

Questions-réponses



La gestion d'actifs,
une force au service des épargnants
et du financement de notre économie



Publication réalisée par

41, rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T: +33 (0)1 44 94 94 00
45, rue de Trèves | 1040 Bruxelles | T: +32 (0)2 486 02 90



www.afg.asso.fr